

Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP. 40044- 59891 Lille Cedex 9
Tél. **03 59 300 300**
Fax. **03 59 300 399**
contact@ctn-france.fr
www.ctn-france.fr

**SOCIETE DE PROTECTION
ET DE
REINSERTION DU NORD**

Siège social : 169 rue de l'Abbé Bonpain
59700 MARCQ EN BAROEUL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 35 pages

Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP. 40044- 59891 Lille Cedex 9
Tél. **03 59 300 300**
Fax. **03 59 300 399**
contact@ctn-france.fr
www.ctn-france.fr

**SOCIETE DE PROTECTION
ET DE
REINSERTION DU NORD**

Siège social : 169 rue de l'Abbé Bonpain
59700 MARCQ EN BAROEUL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'Association Société de Protection et de Réinsertion du Nord

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Société de Protection et de Réinsertion du Nord relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 35 pages

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable et de présentation » de l'annexe, qui expose le changement de méthode comptable suite à l'application à compter du 1^{er} janvier 2025 des Règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 35 pages



Membre de CTN Groupe

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lezennes, le 17 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

CTN-AUDIT

Fabien CORNEILLIE

Signé numériquement par
Nitro Software Belgium NV -
Nitro Sign Premium de la part
de Fabien CORNEILLIE
Date: 17/06/2026 16:47:20

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 35 pages



Membre de CTN Groupe

**Annexe au rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

SOCIETE DE PROTECTION ET DE REINSERTION DU NORD

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois			31/12/2024 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Frais d'établissement				
Frais d'établissement				
Frais d'établissement				
TOTAL I				
Actif Immobilisé				
Frais de développement				
Dontations temporaires d'usufruits				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	11 081,28	-8 883,68	2 197,60	2 872,18
Immobilisations Corporelles				
Terrains	378 525,94		378 525,94	278 525,94
Constructions	14 826 093,39	-11 980 186,35	12 845 907,04	7 806 942,35
Installations techniques matériel et outillage industriel	4 646 080,97	-3 343 028,98	1 303 050,99	863 997,44
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 893 594,13		1 893 594,13	4 983 091,47
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations	1 080,00		1 080,00	500,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 107 716,75		2 107 716,75	1 617 016,75
Prêts				
Autres Immobilisations Financières	170 740,54		170 740,54	180 952,28
TOTAL II	33 934 913,00	-15 332 100,01	18 602 812,99	15 733 898,41
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL III				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Stocks et en cours				
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	1 314 434,80	-53 008,00	1 259 434,80	3 630 746,44
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	2 077 729,12		2 077 729,12	1 692 816,04
Charges constatées d'avance	49 009,36		49 009,36	68 954,31
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	421 915,39		421 915,39	448 964,64
Instruments financiers à terme et jetons décaus				
Disponibilités	7 223 588,96		7 223 588,96	7 577 590,16
TOTAL IV	11 086 677,63	-53 008,00	11 031 677,63	13 409 071,59
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts	7 650,89		7 650,89	8 123,93
TOTAL V	7 650,89		7 650,89	8 123,93
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL VI				
Ecart de conversion Actif				
Ecart de conversion Actif				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL VII				
TOTAL GENERAL	45 019 241,52	-15 387 100,01	29 642 141,51	29 151 093,93



PASSIF		Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois	31/12/2024 12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		14 669,07	14 669,07
Réserves pour projet de l'entité		1 207 978,66	1 207 978,66
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		1 207 978,66	1 207 978,66
Autres réserves		7 798 485,45	7 422 003,49
Report à nouveau			
Report à nouveau		1 721 421,49	-313 604,66
dont report à nouveaux des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		2 577 177,07	529 176,73
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice		1 784 299,16	2 412 508,11
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales		2 247 757,94	2 549 684,65
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)		13 527 853,83	10 743 554,67
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement		3 890 514,86	4 058 969,36
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		1 875 229,44	1 845 566,29
TOTAL I		18 393 598,13	16 648 090,32
Fonds reportés et dédié			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		6 272,50	26 580,50
TOTAL II		6 272,50	26 580,50
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques		363 502,69	194 359,67
Provisions pour charges		484 361,40	584 457,55
TOTAL IV		847 865,09	778 817,22
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilé			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 286 993,98	4 614 609,00
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses		9 337,89	9 802,93
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		488 003,45	393 406,93
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		4 780 436,38	4 490 974,27
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		473 731,01	1 170 779,18
Autres dettes			
Autres dettes		346 911,08	414 898,78
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance			603 134,80
TOTAL V		10 394 405,79	11 697 605,89
Ecart de conversion et différences d'évaluation Pass			
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif			
TOTAL GENERAL		29 642 141,51	29 151 093,93



Compte de résultat

Arrêté au :	31/12/2025		31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	2 910,00	0,01	430,00	0,00	3 490,00	592,86
Ventes de biens						
-dont ventes de biens en nature						
-dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-so						
Ventes de prestations de services	2 772 169,85	8,49	2 764 000,86	9,47	8 169,00	0,30
-dont patraimages						
-dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-s						
Ventes de biens et services	2 772 169,86	8,49	2 764 000,86	9,47	8 169,00	0,30
Concours publics et subv ^{ts} exploitation	32 641 206,53	100,00	29 182 231,31	100,00	3 458 975,22	11,83
-dont concours publics	31 550 890,48	97,58	29 020 231,31	98,44	2 530 659,17	9,75
Versements fondateurs ou consommation dotations consommables						
Ressources liées à la générosité du public	46 573,80	0,14	17 666,00	0,06	28 907,80	163,64
. Dons manuels	46 573,80	0,14	17 605,20	0,06	28 968,60	164,55
. Mécenats			60,80	0,00	-60,80	-100,00
. Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Produits de tiers financiers	32 687 780,33	100,14	29 199 897,31	100,06	3 487 883,02	11,94
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	390 981,89	1,20	537 952,61	1,84	-146 970,72	-27,32
Produits des cessions d'immo incorporelles & corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	20 308,00	0,06			20 308,00	
Autres produits	269 331,70	0,83	295 538,76	1,01	-26 197,06	-8,56
-dont complément de rémunération TH						
-dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	36 143 481,78	110,73	32 797 799,54	112,39	3 345 682,24	10,20
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			4,85	0,00	-4,85	-100,00
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	6 576 420,54	20,15	5 685 522,10	19,48	890 898,44	15,67
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	2 216 409,10	6,79	2 016 919,23	6,91	199 489,87	9,89
Salaires	17 360 139,49	53,18	15 872 458,76	54,39	1 487 680,73	9,37
Cotisations sociales	6 356 193,14	19,47	5 815 703,36	19,93	540 489,78	9,29
Dotations aux amortissements & aux dépréciations	1 032 242,95	3,16	920 465,61	3,15	111 777,34	12,14
Dotations aux provisions	424 489,94	1,30	309 393,46	1,06	115 096,48	37,20
Valeurs comptables des immobilisations cédées	5 427,86	0,02			5 427,86	
Report en fonds dédiés			6 272,50	0,02	-6 272,50	-100,00
Autres charges	249 811,36	0,77	96 836,89	0,33	152 974,47	157,84
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	34 221 144,38	104,84	30 723 626,76	105,28	3 497 517,62	11,38
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 922 337,40	5,89	2 074 172,78	7,11	-151 835,38	-7,32
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mob. & créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	163 950,57	0,50	200 949,87	0,69	-36 999,30	-18,41
Reprises sur dépréciations & provisions						
Différences positives de change						
Produits des immo. financières cédées						
Produits nets cessions VPM. et de trésorerie						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	163 950,57	0,50	200 949,87	0,69	-36 999,30	-18,41
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilés	144 327,03	0,44	89 790,33	0,31	54 536,70	60,74
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immo financières cédées						
Charges nettes cessions VPM. et de trésorerie						
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV	144 327,03	0,44	89 790,33	0,31	54 536,70	60,74
RESULTATS FINANCIERS	19 623,54	0,06	111 159,54	0,38	-91 536,00	-82,35
RESULTATS COURANTS AVANT IMPOTS	1 941 960,94	5,95	2 185 332,32	7,49	-243 371,38	-11,14
Produits exceptionnels	18 545,37	0,06	670 541,41	2,30	-651 996,04	-97,23
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	18 545,37	0,06	670 541,41	2,30	-651 996,04	-97,22
Charges exceptionnelles	146 715,45	0,45	415 494,87	1,42	-268 779,42	-64,69
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	146 715,45	0,45	415 494,87	1,42	-268 779,42	-64,69
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-128 070,08	-0,39	255 046,54	0,87	-383 116,62	-150,21
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	29 591,70	0,09	27 870,75	0,10	1 720,95	6,17



Compte de résultat

Arrêté au :	31/12/2025		31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
TOTAL VIII	29 591,70	0,09	27 870,75	0,10	1 720,95	6,17
PRODUITS	36 326 077,72	111,29	33 669 290,82	115,38	2 656 786,90	7,89
CHARGES	34 541 778,56	105,82	31 256 782,71	107,11	3 284 995,85	10,51
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 784 299,16	5,47	2 412 508,11	8,27	-628 208,95	-26,04
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée	2 247 757,94		2 549 684,95			



Logo of the Commissaire aux Comptes (CTN Audit). The logo is circular with the text "COMMISSAIRE" at the top and "AUX COMPTES" at the bottom. In the center, there is a stylized sunburst or fan-like graphic with the text "CTN Audit" and "un membre du CTN Group" below it.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 29 642 141 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 784 299 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Présentation de l'association

L'association a pour but d'assurer toute forme d'aide et d'accompagnement aux enfants et jeunes adultes, qu'ils se trouvent ou non en situation de handicap, ainsi qu'à leurs familles, et toutes activités de formation et d'évaluation s'y rapportant.

L'ensemble des établissements et services de l'association sont autorisés, habilités et contrôlés par les pouvoirs publics (Conseils départementaux et ministère de la Justice-PJJ), qui assurent parallèlement le financement nécessaire à leur fonctionnement et à l'exercice des missions.

A côté de ces ressources qui constituent l'essentiel de son budget, la SPReNe bénéficie ponctuellement de dons et legs de particuliers soutenant son action, de mécénat d'entreprise ou de fondations pour le financement de projets particuliers. L'association est reconnue d'utilité publique depuis 1923, ouvrant droit aux donations, dans un cadre réglementé et transparent.

Le principal moyen d'action de l'association réside dans l'engagement des professionnels salariés et la qualité de leurs interventions.

Faits caractéristiques

- Les travaux sur le site de Wasquehal se sont achevés en mars ce qui a permis la réinstallation des deux services primaires et maternelles.
- Début des travaux sur le site de Marcq en Baroeul afin d'y accueillir le nouveau service Korczak.
- Ouverture de deux services de prévention précoce.
- Ouverture d'un hébergement (P'tit Home) de 6 places à Boulogne sur Mer.
- Obtention d'un permis de construire pour la réhabilitation d'un immeuble à Calais en vue d'y accueillir un internat.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Réorganisation de l'association en trois établissements à compter du 1^{er} janvier 2026 au lieu de quatre antérieurement. Les services de l'établissement Roubaix-tourcoing sont répartis sur les établissements de Métropole et de Flandre.

Postérieurement à la date de clôture des comptes, il n'est survenu aucun événement nécessitant un ajustement des comptes annuels autre que ceux déjà pris en compte le cas échéant. A la date d'arrêt des comptes annuels, les conséquences liées à la situation



géopolitique mondiale perdurent. L'association n'est pas en mesure de chiffrer précisément l'impact de cette crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2026. Néanmoins, à cette date d'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif, nous estimons que la poursuite de l'exploitation de notre association n'est pas remise en cause.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des changements de méthode et de présentation précisé ci-après,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ultérieurs relatifs au plan comptable général et des dispositions particulières suivantes :

- Règlement ANC n°201806 relatifs aux modalités d'établissements des comptes annuels des personnes morales de droit privé non commerçantes ;
- Règlement ANC n°2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers (modifiant le règlement ANC 2014-05) ;
- Règlement ANC n°2023-03 relatif à la modernisation des états financiers (modifiant divers règlements) ;
- Du code de l'action social et des familles (CASF), pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF.

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition augmenté des frais et accessoires attachés au moment de la souscription.

Changement de méthodes comptables et de présentation

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2022-06 et 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 et divers autres règlements entraînent des changements de comptabilisation et de présentation.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été arrêtés et publiés sont présentés en pages 28 à 31.

Changements de comptabilisation

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En termes de résultat exceptionnel :



- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) antérieurement repris en exceptionnel ;
 - Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation antérieurement repris en exceptionnel ;
 - Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).
- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Réforme du contenu de l'annexe :
- Présentation du compte de résultat :
 - Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
 - Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .
- Présentation du bilan :
 - Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
 - Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
 - Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat :

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, comprenant le cas échéant des honoraires et autres frais accessoires.

Immobilisations en cours

Les dépenses comptabilisées au 31 décembre 2025 s'élèvent à 1 893 594 €.

Approche par composant

L'application de la norme sur les actifs, applicable depuis l'exercice 2007, nous a amené à décomposer les biens immeubles de la façon suivante :

- Individualisation du terrain quand celui-ci ne figurait pas dans le fichier et cela selon une base forfaitaire de 10% de la valeur du bien concerné.
- Après déduction du terrain de la valeur nette comptable au 31.12.2007 le partage en composant et fait comme suit :
 - Coque pour 80% de la VNC sur une durée de 50 ans



- Toiture pour 10% de la VNC sur une durée de 30 ans
- Installation générale et technique pour 5% sur une durée de 20 ans
- Agencement général pour 5% sur une durée de 10 ans

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Les taux pratiqués sont repris dans le tableau ci-après en page 18.

- Amortissements dérogatoires (compte 145)

Ils sont comptabilisés lorsque le financement alloué par l'autorité de tarification afin de compenser les charges issues de l'amortissement d'un bien est alloué pour une période plus courte que celle de la durée normale d'amortissement, entendue comme la durée prévisionnelle d'utilisation de ce bien. Le montant de l'amortissement dérogatoire est enregistré au crédit du compte 145 « Amortissements dérogatoires » par le débit du compte 68725 « Dotation aux Amortissements dérogatoires ». La reprise de ces amortissements s'effectue sur le compte 78425 « Reprise sur amortissements dérogatoires, à hauteur des dotations aux amortissements « classiques » comptabilisées.

- Amortissements comptables excédentaires différés (compte 115921)

Les règles d'amortissements sont harmonisées avec celles du plan comptable général. Il est admis, que dans le cas où le passage des règles antérieures à 2007 vers celles postérieures (amortissements par composants, réduction des durées) entraîne des surcoûts d'exploitation. Il y a lieu de comptabiliser cette charge au débit du compte 681 « Dotations aux amortissements des immobilisations et aux provisions : charges d'exploitation » par le crédit du compte 28 « Amortissements des immobilisations ». Ce différentiel doit être comptabilisé au débit du compte 1161 « Amortissements comptables excédentaires différés » lors de l'affectation des résultats en N+1.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'association est membre, depuis le 3 août 2016, du groupement de coopération social et médico-social TRAJET ayant pour objet de construire un réseau départemental de gestion des parcours de mineurs ou jeunes non accompagnés (MNA).

Au 31 décembre 2025, l'association détient 1 part sur 5, pour un montant de 500 €. Les fonds propres s'élèvent à 128 K€, dont un excédent de 13 K€. Le montant des ressources s'élève à 16 428 K€.

Les dépenses pour congés payés et autres droits acquis par le salarié



Les dépenses pour congés payés sont provisionnées en charges d'exploitation, sachant que le résultat comptable à affecter et à prendre en compte pour le calcul des comptes administratifs doit être corrigé d'un même montant.

Résultats sous contrôle de tiers financeurs

Ces résultats sont comptabilisés au compte 115 « résultats sous contrôle de tiers financeur ».

Ce compte est présenté en deux lignes :

- Résultat excédentaire sous contrôle de tiers financeur.
- Résultat déficitaire sous contrôle de tiers financeur.

Pour l'exercice 2025, ces comptes représentent, en général, les résultats de 2024 et 2023 après affectation, le cas échéant, des résultats 2022 et 2021. Les retraitements concernent les rapports des comptes administratifs reçus jusqu'au 28 février 2026. Ce retraitement ne présente pas d'incidence sur le résultat et la situation nette de l'association.

Les dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R. 314-52 du Code de l'action sociale et de la famille (compte 11591)

Tant que le juge de la tarification saisi n'a pas statué, ces dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R.314-52 du CASF restent imputées à ce compte. Si le juge de la tarification valide la position de l'autorité de tarification ou s'il n'a pas été saisi, ce compte doit être soldé au profit du compte 119 de la gestion non contrôlée. Par contre, si le juge de la tarification désavoue la position de l'autorité de la tarification, ce compte doit être soldé au profit d'un compte 115 « Résultat sous contrôle de tiers financeurs ».

Les Fonds Dédiés.

L'association peut recevoir des fonds (subventions ou dons) en vue de la réalisation exclusive de certaines actions. Le choix de l'utilisation des fonds ainsi obtenus ne revient alors pas à l'association mais dépend de la volonté du financeur ou du donateur.

Réserves Réglementées des Plus-values nettes d'actifs

L'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements sociaux et médico-sociaux impose l'inscription des plus-values de cession d'actifs au budget administratif. Le droit comptable n'accepte pas la neutralisation de cette plus-value par une dotation aux provisions pour réserves des plus-values nettes d'actifs immobilisés.

Solde à l'ouverture :	1 532 333 €
Montant provisionné sur l'exercice :	143 185 €
Montant repris sur l'exercice :	0 €
Somme cumulée des réserves :	1 675 518 €

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les fonds propres.



Les subventions en cours sont les suivantes :

- Subvention d'investissement de 119 525 € attribuée par le Département du Nord finançant le chauffage du site du Capreau. Reprise sur 20 ans jusqu'en 2027.
- Subvention d'investissement de 174 250 € attribuée par le Département du Nord finançant une extension de bâtiment du site du Capreau. Reprise sur 20 ans jusqu'en 2027.
- Subvention d'investissement de 237 600 € attribuée par le Département du Nord finançant la réhabilitation de Lilamomes. Reprise sur 20 ans jusqu'en 2031.
- Subvention d'investissement de 1 022 000 € attribuée par le Département du Nord finançant la rénovation de locaux administratifs du Buisson, la construction d'un nouvel hébergement pour Lilados ainsi que l'aménagement de l'accueil d jour à Croix. Reprise sur 20 ans jusqu'en 2034 pour 806 613 € et 2038 pour 215 387 €.
- Subvention d'investissement de 217 664 € attribuée par le Département du Nord finançant la construction de studios de semi-autonomie à Merville. Reprise sur 20 ans jusqu'en 2034.
- Subvention d'investissement de 2 000 000 € attribuée par le Département du Nord finançant la première phase de la réhabilitation du Capreau. Reprise sur 20 ans jusqu'en 2045.
- Subvention d'investissement de 83 000 € attribuée par la Protection Judiciaire de la Jeunesse finançant la construction de l'annexe du CER. Reprise sur 20 ans jusqu'en 2046.
- Subvention d'investissement de 600 000 € attribuée par le Département du Nord finançant les travaux permettant l'accueil du service Korczak à Marcq en Baroeul. Reprise sur 20 ans à compter de la date d'achèvement.
- Subvention d'investissement de 600 000 € attribuée par le Département du Pas-de-Calais finançant les travaux d'un nouvel internat à Calais. La construction n'ayant pas débutée, les modalités de reprise restent à déterminer.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée à la clôture de l'exercice dès lors qu'il existe pour l'association une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés dont il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie équivalente. L'évaluation est faite selon les estimations de la direction.

Au 31 décembre 2025, la provision pour risque et charges est constituée à hauteur de 847 865 €.

Evaluation des engagements de retraite et avantages similaires

Le montant des indemnités de fin de carrière, évaluées au 31 décembre 2025, s'élève à 2 351 671 € dont 484 362 € inscrit au bilan (provisions pour risques et charges) soit un engagement net de 1 867 309 €.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- départ à 64 ans ;
- taux de revalorisation des salaires 3 % ;
- taux d'actualisation : 3 % ;
- taux moyen de charges sociales : 52 %.



Provisions pour heures supplémentaires

Comme les exercices précédents nous avons constitué une provision qui correspond au dépassement horaire dans le cadre de la modulation du temps de travail.

L'évaluation des heures supplémentaires est inscrite en dettes.

Les charges et produits comptabilisés d'avance

Le principe d'indépendance des exercices oblige à répartir les charges et les produits entre les exercices comptables successifs. Les comptes tiennent compte de cette règle.

Créances.

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Charges à répartir

L'association comptabilise les frais d'émission des emprunts en charges à répartir sur plusieurs exercices.

L'amortissement est pratiqué sur la durée des emprunts.

Au 31 décembre 2025, le montant net des charges restant à répartir est de 7 651 €.

Rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres dirigeants et directeurs d'établissement

Les rémunérations versées sont conformes aux dispositions de la convention collectives du 15 mars 1966. Le cumul des trois plus hautes rémunérations versées à des dirigeants s'élève à 248 266 € dont 7 453 € en avantages en nature.

Honoraires

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes payés et figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre du contrôle légal des comptes s'élève à 32 905 €.

Garanties d'emprunt

- Nantissement d'un compte bancaire au CIC pour une valeur de 16 000 € en garantie d'un emprunt contracté le 5 novembre 2010 pour 48 000 €. Dernière échéance le 15 février 2026.
- Nantissement d'un compte bancaire au CIC pour une valeur de 91 000 € en garantie d'un emprunt contracté le 5 novembre 2010 pour 274 000 €. Dernière échéance le 15 janvier 2026.
- Constitution en gage d'un compte d'instruments financiers au Crédit du Nord BMTN Corridor EUR3M pour 140 000 € en garantie d'un emprunt de 350 000 € contracté le 12 décembre 2011. Dernière échéance le 14 décembre 2026.



- Garantie solidaire du Département du Nord d'un emprunt de 536 000 € contracté le 21 mai 2012. Dernière échéance le 21 mai 2032. Au 31 décembre 2025, le montant garanti est de 216 913 €.
- Garantie CEGC au taux de 0,3% d'un emprunt de 227 000 € contracté le 16 novembre 2015. Dernière échéance le 23 novembre 2040. Au 31 décembre 2025, le montant garanti est de 76 095 €.
- Caution collective publique du Département du Pas de Calais d'un emprunt de 650 000 € contracté le 26 novembre 2015. Dernière échéance le 19 janvier 2041. Au 31 décembre 2025, le montant garanti est de 439 981 €.
- Garantie CEGC au taux de 0,3% d'un emprunt de 600 000 € contracté le 16 novembre 2015 et dont le déblocage des fonds est daté du 12 mai 2017. Dernière échéance le 12 mai 2042. Au 31 décembre 2025, le montant garanti est de 215 047 €.
- Garantie du département du Nord d'un emprunt de 3 000 000 € de la société générale au taux de 3,60% sur 18,5 ans.

Contributions volontaires en nature

Ces contributions ne sont pas comptabilisées à fin 2025, l'organisation actuelle ne permettant pas d'assurer l'exhaustivité de ces contributions. Ces contributions sont composées essentiellement de bénévolat.



Etat des immobilisations - situation et mouvements

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement	0			0
Immobilisations incorporelles	27 252	1 056	17 227	11 081
Terrains	278 526	0	0	278 526
Constructions	15 750 832	5 390 369	5 661	21 135 540
Installations générales	3 370 148	471 980	151 575	3 690 553
Matériel	768 022	28 505	29 533	766 994
Outillage	61 843	0	2 204	59 640
Installations générales, agencements, aménagement divers	318 601	35 862	6 853	347 610
Matériel de transport	1 188 047	722 384	191 976	1 718 455
Matériel de bureau et informatique	892 133	132 554	84 186	940 501
Mobilier	683 382	56 003	15 134	724 251
Equipements activités jeunes	90 590	834	2 795	88 629
Immobilisations en cours	4 983 091	1 221 300	4 310 797	1 893 595
Avances et acomptes	0			0
Immobilisations corporelles	28 385 216	8 059 792	4 800 714	31 644 294
Participations et créances rattachées à des participations	500	580		1 080
Autres titres immobilisés	1 617 017	2 000 000	1 509 300	2 107 717
Prêts et autres immobilisations financières	180 952	28 505	38 717	170 741
Immobilisations Financières	1 798 469	2 029 085	1 548 017	2 279 537
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	30 210 937	10 089 932	6 365 957	33 934 912



Ventilations des augmentations

Augmentations de l'exercice	Virements		Entrées		
	de poste à poste	provenant de l'actif circulant	acquisitions	Apports	Créations
Frais d'établissement					
Immobilisations incorporelles			1 056		
Terrains					
Constructions	3 880 167		1 510 203		
Installations générales	121 715		350 266		
Matériel	7 000		21 504		
Outillage					
Installations générales, agencements, aménagement divers	1 454		34 407		
Matériel de transport	163 524		558 860		
Matériel de bureau et informatique	19 054		113 501		
Mobilier	14 005		41 998		
Equipements activités jeunes			834		
Immobilisations en cours			1 221 300		
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	4 206 919	0	3 852 873	0	0
TOTAL	4 206 919	0	3 853 929	0	0

Ventilations des diminutions

Diminutions de l'exercice	Virements		Sorties		
	de poste à poste	à destination de l'actif circulant	cessions	scissions	misés hors services
Frais d'établissement	0				
Immobilisations incorporelles	0				17 227
Terrains	0				
Constructions	0				5 661
Installations générales	121 715				29 861
Matériel	7 000				22 532
Outillage	0				2 204
Installations générales, agencements, aménagement divers	1 454				5 399
Matériel de transport	163 524				28 452
Matériel de bureau et informatique	19 054				65 133
Mobilier	14 005				1 129
Equipements activités jeunes	0				2 795
Immobilisations en cours	4 310 797				
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	4 637 549	0	0	0	163 165
TOTAL	4 637 549	0	0	0	180 392



Etat des amortissements

Rubriques	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans	Linéaire	24 380	1 730	17 227	8 884
Constructions	10 à 50 ans	Linéaire	9 503 786	510 836	7 728	10 006 895
Installations générales	3 à 25 ans	Linéaire	1 810 252	190 540	27 500	1 973 291
Matériel	3 à 10 ans	Linéaire	623 853	33 233	20 523	636 564
Outils	3 à 10 ans	Linéaire	54 678	2 096	1 893	54 881
Installations générales, agencements, aménagement divers	3 à 20 ans	Linéaire	236 340	17 193	5 399	248 134
Matériel de transport	3 à 10 ans	Linéaire	922 686	148 143	28 452	1 042 377
Matériel de bureau et informatique	3 à 20 ans	Linéaire	675 296	86 831	64 538	697 589
Mobilier	3 à 10 ans	Linéaire	540 514	39 369	1 130	578 753
Equipements activités jeunes	3 à 10 ans	Linéaire	85 256	2 271	2 795	84 732
Immobilisations corporelles			14 452 662	1 030 512	159 957	15 323 216
TOTAL			14 477 042	1 032 243	177 184	15 332 100

Ventilation des augmentations

Dotations de l'exercice	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		1 730		
Constructions		510 836		
Installations générales		190 540		
Matériel		33 233		
Outils		2 096		
Installations générales, agencements, aménagement divers		17 193		
Matériel de transport		148 143		
Matériel de bureau et informatique		86 831		
Mobilier		39 369		
Equipements activités jeunes		2 271		
Immobilisations corporelles	0	1 030 512	0	0
TOTAL	0	1 032 243	0	0



Ventilation des diminutions

Diminutions de l'exercice	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			17 227
Constructions			7 728
Installations générales			27 500
Matériel			20 523
Outils			1 893
Installations générales, agencements, aménagement divers			5 399
Matériel de transport			28 452
Matériel de bureau et informatique			64 538
Mobilier			1 130
Equipements activités jeunes			2 795
Immobilisations corporelles	0	0	159 957
TOTAL	0	0	177 184

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des immobilisations incorporelles et corporelles

	Montant incorporé au cours de l'exercice
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	

Etat des dépréciations

Rubriques	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
immobilisation incorporelles				
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres Immobilisation corporelles				
Immobilisations en cours				
Immobilisations Financières	0	0	0	0
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant	90 530	43 000	78 530	55 000
Stock				
Créances clients	90 530	43 000	78 530	55 000
Autres dépréciations				
TOTAL	90 530	43 000	78 530	55 000

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'Actif	
		Échéance à moins 1 an	Échéance à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	2 278 457	2 170 741	107 717
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 314 435	1 314 435	
Personnel et comptes rattachés	5 701	5 701	
Charges sociales	560 836	560 836	
Impôts et taxes	828 052	828 052	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	540 884	540 884	
Autres créances	142 256	142 256	
Charges constatées d'avance	49 009	49 009	
Total	5 719 630	5 611 914	107 717

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit	4 286 994	237 669	1 170 797	2 878 527
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et rattachées	488 005	488 005		
Redevables créditeurs				
Personnel et comptes rattachés	1 830 719	1 830 719		
Charges sociales	2 383 625	2 383 625		
Impôts et taxes	576 093	576 093		
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations	472 731	472 731		
Autres dettes	346 911	346 911		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	10 385 078	6 335 753	1 170 797	2 878 527
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice		0		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		250 339		



Dettes garanties par des sûretés réelles

Dettes	Montant à la clôture de l'exercice	Montant garanti
Emprunt Mouchotte	23 334	23 334
Emprunt CIC	1 523	153
Emprunt CIC	533	533
Emprunt Merville studios	152 191	76 095
Emprunt Lilados	430 094	215 047

Etat des provisions

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice		Provisions à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées	1 845 566	146 715	17 052		1 975 229
Provisions pour risques	194 360	257 932	46 532	42 257	363 503
Provisions pour charges	584 457	123 567	223 663		484 362
TOTAL	2 624 383	528 215	287 247	42 257	2 823 095

Honoraires des commissaires aux comptes

Dettes	Commissaires aux comptes 1	Commissaires aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	32 905	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes		
Total	32 905	0

Information au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie liée au cours de l'exercice	autres informations



Engagement de crédit-bail

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel

Crédit-bail par catégorie d'immobilisation		Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
				De l'exercice	Cumulées	
	Redevances payées		Redevances restantes à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	A moins d'1an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	

Informations relatives à l'effectif par catégories

CATEGORIE	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	53,60
Non cadres	417,71
Total	471,31

Tableau de détermination des contributions par financeurs

Ressources	Montant total	Conseil départemental du Nord	Conseil départemental du Pas de Calais	Protection judiciaire de la jeunesse	Autres
Contributions financières des autorités de tarification	34 618 608	19 796 448	10 407 881	1 632 315	2 781 965
Subventions d'exploitation	614 906				614 906
TOTAL	35 233 514	19 796 448	10 407 881	1 632 315	3 396 871



Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	2025	2024
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	8 550	9 093
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 659	153 666
Dettes fiscales et sociales	2 679 053	2 724 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	76 113	
TOTAL	2 922 376	2 887 697

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	2025	2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		49 258
Valeurs mobilières de placement	1 696	
Disponibilités		
TOTAL	1 696	49 258



Charges et produits constatées d'avance

Produits constatés d'avance	2025	2024
d'exploitation		603 135
financiers		
exceptionnels		
TOTAL	0	603 135

Charges constatées d'avance	2025	2024
d'exploitation	49 009	68 954
financiers		
exceptionnels		
TOTAL	49 009	68 954

Suivi des subventions d'investissements

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Total montant nominal	5 250 251		194 862	5 055 389
Total quotes-parts virées au résultat	1 191 280	168 455	194 862	1 164 873



Résultat effectif global

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité	Exercice N	Exercice N-1
Résultat comptable	1 784 299,16 €	2 412 474,66
Reprise de résultat antérieur		
Excédent ou déficit effectif global	1 784 299,16	2 412 474,66
dont résultat effectif sous gestion propre	-463 458,78 € -	137 209,99
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	2 247 757,94 €	2 549 684,65

Variations des fonds dédiés

Situations			Report	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
Ressources	Montant Initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice		Montant Global	Dont Remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification								
Subventions d'exploitation								
Contributions financières d'autres organismes								
Ressources liées à la générosité du public	26 581	26 581	6 273	20 308			6 273	6 273
TOTAL	26 581	26 581	6 273	20 308	0	0	6 273	6 273



Variations des fonds propres

Variations des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise	-				-
Fonds associatifs avec droit de reprise	-				-
Ecart de réévaluation	-				-
Réserves	8 644 651	- 137 210	522 277	8 585	9 021 133
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>3 675 125</i>		<i>522 277</i>	<i>8 585</i>	<i>4 188 817</i>
Report à nouveau	- 313 604	2 549 718	174 831	688 524	1 722 421
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>529 177</i>	<i>2 549 718</i>	<i>186 806</i>	<i>688 524</i>	<i>2 577 177</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	2 412 508	- 2 412 508	1 784 299		1 784 299
<i>Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>2 549 685</i>	<i>- 2 549 718</i>	<i>2 247 758</i>		<i>2 247 724</i>
Situation nette	10 743 555	-	2 481 408	697 109	12 527 854
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	4 058 969			168 455	3 890 514
Provisions réglementées	1 845 566		146 715	17 052	1 975 229
TOTAL	16 648 090	-	2 628 123	882 616	18 393 597



ACTIF	Arrêté au 31/12/2024 Durée 12 mois			31/12/2023 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Cessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	27 252,11	-24 379,93	3 872,18	1 245,03
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	278 525,94		278 525,94	278 525,94
Constructions	19 120 980,37	-11 314 038,02	7 806 942,35	8 117 090,16
Installations techniques matériel et outillage	829 866,48	-678 563,63	151 302,85	117 156,56
Autres immobilisations corporelles	3 172 753,05	-2 460 091,91	712 661,14	591 440,11
Immobilisations corporelles en cours	4 983 091,47		4 983 091,47	1 391 465,21
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et Créances rattachées	500,00		500,00	500,00
Autres titres Immobilisés	1 617 016,75		1 617 016,75	3 107 716,75
Autres	180 952,28		180 952,28	139 027,87
TOTAL I	30 210 938,45	-14 477 073,49	15 733 864,96	13 744 167,63
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	3 711 176,26	-90 529,82	3 620 746,44	3 123 195,75
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 693 816,04		1 693 816,04	849 760,00
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	448 964,64		448 964,64	632 485,47
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	7 577 590,16		7 577 590,16	3 916 419,56
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	68 954,31		68 954,31	112 170,87
TOTAL III	13 499 601,41	-90 529,82	13 409 071,59	7 634 032,65
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts	8 123,93		8 123,93	9 301,01
TOTAL IV	8 123,93		8 123,93	9 301,01
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	43 718 663,79	-14 567 603,31	29 151 060,48	21 387 501,29



PASSIF		Arrêté au 31/12/2024 Durée 12 mois	31/12/2023 12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres avec droit de reprise			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		14 669,07	14 669,07
Réserves pour projet de l'entité		1 207 978,66	1 107 059,76
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		3 675 125,03	3 194 927,99
Autres réserves		7 422 003,49	7 091 234,84
Report à nouveau			
Report à nouveau		-313 604,66	-740 240,88
dont report à nouveaux des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		529 176,73	102 540,51
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice		2 412 474,66	858 323,77
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales			
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)		10 743 521,22	8 331 046,56
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement		4 058 969,36	2 854 219,64
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		1 845 565,29	1 717 572,76
TOTAL I		16 648 056,87	12 912 838,96
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		26 580,50	20 308,00
TOTAL II		26 580,50	20 308,00
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques		194 359,67	438 227,53
Provisions pour charges		584 457,55	553 974,56
TOTAL IV		778 817,22	992 202,09
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatif			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 614 609,00	1 715 889,73
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses		9 802,93	6 287,67
Avances et acomptes sur commandes			
Avances et acomptes sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		393 406,93	436 361,54
Dettes des legs ou donations			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		4 490 974,27	3 933 118,82
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		1 170 779,18	433 256,97
Autres dettes (d'exploitation)			
Autres dettes (d'exploitation)		414 898,78	329 092,71
Instruments de trésorerie			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance		603 134,80	608 134,80
TOTAL V		11 697 605,89	7 462 152,24
Ecart de conversion Passif			
Ecart de conversion Passif			
TOTAL VI			
TOTAL GENERAL		29 151 060,48	21 387 501,29



Compte de résultat

Arrêté au :	31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Contributions	420,00	0,00	560,00	0,00	-140,00	-36,36
Ventes de biens						
-dont ventes de biens en nature						
Ventes de services	2 764 000,86	9,52	2 668 670,75	10,62	95 330,11	3,57
-dont parrainages						
-dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-so						
-dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-s						
Ventes de biens et services	2 764 000,86	9,52	2 668 670,75	10,62	95 330,11	3,57
Concours publics et subvt ^e exploitation	29 020 231,31	100,00	25 137 889,74	100,00	3 882 341,57	15,44
Subventions d'exploitation	162 000,00	0,56	1 200,00	0,00	160 800,00	
-dont contributions financières autorités tarifications						
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
. Dons manuels	17 665,20	0,06	39 958,40	0,16	-22 293,20	-55,97
. Mécénats	60,80	0,00	219,28	0,00	-158,48	-72,17
. Legs, donations et assurances-vie						
Ressources liées à la générosité du public	17 666,00	0,06	40 207,68	0,16	-22 541,68	-56,06
Contributions financières						
Produits de tiers financiers	29 199 897,31	100,62	25 179 297,42	100,16	4 020 599,89	15,97
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	537 952,61	1,85	178 406,06	0,71	359 546,55	201,53
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	295 528,76	1,02	186 659,04	0,74	108 869,72	58,33
-dont complément de rémunération TH						
-dont quota-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	32 797 799,54	113,02	28 213 693,27	112,24	4 584 106,27	16,25
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks	4,85	0,00			4,85	
Autres achats et charges externes	5 685 522,10	19,59	5 349 568,70	21,28	335 953,40	6,28
Impôts, taxes et versements assimilés	2 016 919,23	6,95	1 802 773,70	7,17	214 145,53	11,88
Salaires et traitements	15 872 458,76	54,69	13 993 093,99	55,67	1 879 364,77	13,43
Charges sociales	5 815 703,36	20,04	5 265 304,99	20,95	550 398,37	10,45
Dotations aux amortissements	920 499,06	3,17	853 081,00	3,39	67 418,06	7,90
Autres charges	96 856,89	0,33	80 338,60	0,32	16 518,29	20,60
Dotations aux provisions	309 393,46	1,07	138 771,34	0,55	170 622,12	122,95
Report en fonds dédiés	6 272,50	0,02			6 272,50	
Aides financières						
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	30 723 660,21	105,87	27 482 932,32	109,33	3 240 727,89	11,79
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 074 139,33	7,15	730 760,95	2,91	1 343 378,38	183,83
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés	200 949,87	0,69	38 170,76	0,15	162 779,11	426,45
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	200 949,87	0,69	38 170,76	0,15	162 779,11	426,45
Charges financières						
Dotations amort, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	89 780,33	0,31	44 956,03	0,18	44 824,30	99,73
Différences négatives de change						
Charges nettes/cessions des V.M.P.						
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV	89 780,33	0,31	44 956,03	0,18	44 824,30	99,73
RESULTATS FINANCIERS	111 169,54	0,38	-6 785,27	-0,03	117 944,81	-1 738,25
RESULTATS COURANTS AVANT IMPOTS	2 185 298,87	7,53	723 975,68	2,88	1 461 323,19	201,85
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	503 043,85	1,73	148 935,45	0,59	354 108,41	237,76
Sur opération en capital	88 250,28	0,30	173 501,93	0,69	-85 251,65	-49,14
Reprises/provisions et transfert de char	79 247,27	0,27	18 247,93	0,07	60 999,34	334,28
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	670 541,41	2,31	340 685,31	1,36	329 856,10	96,82
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	207 958,09	0,72	116 845,54	0,46	91 112,55	77,98
Sur opération en capital	286,00	0,00	82 804,17	0,33	-82 508,17	-99,64
Dotations aux amortissements et aux prov.	207 240,78	0,71	-114,49	0,00	207 355,27	
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	415 494,87	1,43	199 535,22	0,79	215 959,65	108,23
RESULTAT EXCEPTIONNEL	255 046,54	0,88	141 150,09	0,56	113 896,45	80,69



Arrêté au :		31/12/2024		31/12/2023		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
Participation des salariés							
PARTICIPATION DES SALAIRES TOTAL VII							
Impôts sur les bénéfices		27 870,75	0,10	6 802,00	0,03	21 068,75	309,74
TOTAL VIII		27 870,75	0,10	6 802,00	0,03	21 068,75	309,74
PRODUITS		33 669 290,82	116,02	28 592 549,34	113,74	5 076 741,48	17,76
CHARGES		31 256 816,16	107,71	27 734 225,57	110,33	3 522 590,59	12,70
Total XI							
Eng. à réaliser sur ressources affectées							
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs							
TOTAL XI							
EXCEDENT OU DEFICIT		2 412 474,66	8,31	858 323,77	3,41	1 554 150,89	181,07
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée							



Arrêté au :		31/12/2024		31/12/2023		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Contributions Produits							
Dons en nature							
Prestation en nature							
Bénévolat							
CONTRIBUTIONS PRODUITS							
Contributions Charges							
Secours en nature							
Mises à disposition gratuite de biens et services							
Prestations en nature							
Personnel bénévole							
CONTRIBUTIONS CHARGES							

